

XXXIVme Année No 15

Journal bimensuel 1er Août 1936

— BERNE —

SOMMAIRE

LaTOUR de GARDE

Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
117, Adams Street - Brooklyn (N. Y., U. S. A.)
J. F. Rutherford, président; W. E. van Amburgh, secrétaire

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et leur paix sera grande » (Esaïe 54: 13; D.).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JÉHOVAH, le seul vrai Dieu qui est d'éternité en éternité, fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. Que le Logos, la première de ses œuvres ayant été par lui rendu capable de créer toutes choses, est maintenant le Seigneur Jésus-Christ, couvert de gloire. et revêtu de tout pouvoir dans les cieux et sur la terre, et qu'à ce titre il est le principal exécuteur des desseins de Jéhovah.

QUE DIEU fit la terre pour être la demeure éternelle de l'homme qu'il créa parfait, mais que celui-ci fut condamné à mort pour avoir volontairement transgressé la loi divine, et qu'à cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JÉSUS fut fait homme; qu'en cette qualité il mourut afin de payer la rançon du genre humain, que Dieu le ressuscita avec un corps divin immortel, et qu'après l'avoir exalté au-dessus de toute créature et de tout nom, il lui donna tout pouvoir et toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JÉHOVAH appelée Sion, a pour principal chef Christ Jésus qui est le roi légitime du monde; que les fidèles disciples de Christ Jésus oints par Dieu, sont des enfants de Sion, et que comme membres de l'organisation de Jéhovah, ils sont ses témoins qui ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à la suprématie de son nom, et de proclamer ses desseins envers l'humanité, tels qu'ils sont exposés dans la Bible, portant ainsi les fruits du royaume pour la joie de ceux qui les écoutent.

QUE LE MONDE A PRIS FIN parce que Jéhovah a placé le Seigneur Jésus-Christ sur son trône. Et celui-ci après avoir chassé Satan du ciel, a commencé l'établissement du royaume de Dieu sur la terre.

QUE LA DÉLIVRANCE et les bénédictions après lesquelles les peuples soupirent depuis longtemps, ne leur seront dispensées que par le royaume de Dieu administré par Christ, lequel a commencé à régner. Que la prochaine grande œuvre libératrice du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan, et l'instauration du règne de la justice par toute la terre. Et que les hommes de bonne volonté qui obéiront aux justes lois du royaume, vivront éternellement heureux sur la terre.

Sa Mission

LE BUT de ce journal est de faire connaître aux hommes Jéhovah, le vrai Dieu, et ses desseins tels qu'ils sont révélés par la Bible. Il contient des études spécialement destinées à encourager et affermir la foi des témoins de Jéhovah. Il est rédigé de manière à ce que l'étude des Ecritures soit méthodique et progressive. Les éditeurs de ce périodique publient aussi d'autres écrits destinés à faciliter l'étude de la Bible. «La Tour de Garde» contient en outre des sujets propres à être radiodiffusés et à servir à l'enseignement du public par d'autres moyens.

« La Tour de Garde » s'en tenant strictement à ce que dit le Saint Livre, repousse toute tradition et toute adjonction humaine. Elle est tout à fait indépendante de toute secte, n'appartient à aucun parti, et ne relève d'aucune institution ou organisation de ce monde en général. Elle prend sans réserve fait et cause pour le Royaume de Dieu qui est administré par Christ, son Roi bien-aimé. Elle n'est pas dogmatique, mais invite, au contraire, ses lecteurs à examiner ses exposés à la lumière des Saintes Ecritures. Enfin, « La Tour de Garde » n'engage aucune controverse et évite les critiques personnelles.

Abonnements:

Suisse:	1 an	6 fr.—	Chèques postaux Berne III 3319.
	6 mois	3 fr.—	
France:	1 an	30 fr.—	Chèques postaux Paris 1310-71.
	6 mois	15 fr.—	
Belgique:	1 an	30 fr.—	Chèques postaux Bruxelles 96976.
	6 mois	15 fr.—	

Autres pays: 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). (1) Payable au bureau de la Société du pays même, (2) payable par mandat-poste international à l'imprimerie à Berne ou (3) commandé au bureau de poste du lieu de résidence de l'abonné (abonnement-poste).

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de «La Tour de Garde», recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Adresses de livraison:

Suisse: .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France: .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique: .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES
Luxembourg : .... 37, Côte d'Eich, LUXEMBOURG

Imprimé par la Tour de Garde, Berne (Suisse)
6536 Printed in Switzerland

Semaine de témoignage

« La louange de Jéhovah »

La période de témoignage de la mi-été, allant du 1er au 9 Août a été dénommée « La louange de Jéhovah ». Elle sera une occasion favorable pour tous les témoins de consacrer autant d'heures que possible à ce privilège sublime.

Programmes des causeries par Radio

RADIO NATAN-VITUS, Poste de l'Ile-de-France
Longueur d'onde 222 m
Mardi .... 19 h. 45 à 20 h. 15
Jeudi .... 19 h. 45 à 20 h. 15
Samedi .... 19 h. 45 à 20 h. 15
Dimanche .... 12 h. 00 à 12 h. 30

RADIO LYON Longueur d'onde 215,4 m
Samedi .... 17 h. 50 à 18. h. 00

RADIO NORMANDIE Longueur d'onde 269,5 m
Mercredi .... 19 h. 50 à 20 h. 00

RADIO JUAN-LES-PINS (Côte d'Azur).
Longueur d'onde 240,2 m
Samedi .... 20 h. 00 à 20 h. 10

WALLONIA-BONNE ESPÉRANCE (Belgique).
Longueur d'onde 201,07 m
Mercredi .... 7 h. 00 à 7 h. 15

RADIO E. A. Q. MADRID (Espagne)
Longueur d'onde 30 m 43
En anglais:
Mercredi .... 0 h. 15 à 0 h. 20
Samedi .... 0 h. 15 à 0 h. 20
En espagnol:
Dimanche .... 23 h. 45 à 23 h. 50

Assistez au Congrès 1936 de l'Europe centrale à LUCERNE du 4 au 7 Septembre

Les déclarations de participation ont été expédiées aux directeurs du service des groupes qui les remettront aux participants au Congrès. Les personnes isolées qui n'ont pas encore reçu de déclaration de participation, sont priées de réclamer celle-ci au bureau de la Société du pays respectif.

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXXIVme Année 1er Août 1936 No 15

Prêtres et Lévites

« J'ai donné les Lévites entièrement à Aaron et à ses fils, du milieu des enfants d'Israël, pour qu'ils fassent le service des enfants d'Israël dans la tente d'assignation » (Nombres 8: 19).

JEHOVAH choisit Aaron pour accompagner Moïse en Egypte et le chargea plus tard également de servir le Très-Haut dans le sacerdoce, en qualité de souverain sacrificateur. C'était le grand-prêtre que l'on choisissait tout d'abord, puis les sous-prêtres. Ecoutons les instructions donnés par Jéhovah à Moïse: « Fais approcher de toi, Aaron, ton frère, et ses fils, et prends-les parmi les enfants d'Israël, pour les consacrer à mon service dans le sacerdoce: Aaron et les fils d'Aaron, Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar. Pour les fils d'Aaron tu feras des tuniques, tu leur feras des ceintures, et tu leur feras des bonnets, pour marquer leur dignité et pour leur servir de parure. Tu en revêtiras Aaron, ton frère, et ses fils avec lui, Tu les oindras, tu les consacreras, tu les sanctifieras, et ils seront à mon service dans le sacerdoce » (Exode 28: 1, 40, 41). Aaron était un Lévite (Exode 4: 14).

2 Les Lévites furent pris par l'Eternel à la place des premiers-nés des enfants d'Israël (Nombres 3: 41) et donnés aux prêtres, après le choix du souverain-sacrificateur et des sous-prêtres, pour qu'ils fassent leur service (Nombres 8: 19; 18: 23). Lorsque le grand prêtre et les sous-prêtres furent choisis pour servir Jéhovah dans le sacerdoce, la tribu de Lévi n'avait jamais encore été citée comme tribu officielle ni reconnue comme telle. Elle ne le fut que plus tard, et c'est seulement après le choix pour le sacerdoce d'Aaron et de ses fils, qu'elle fut officiellement consacrée au service de l'Eternel.

3 Lorsque le patriarche Jacob donna sa bénédiction à ses douze fils, y compris Lévi, il ne promit point à celui-ci que de lui naîtrait une tribu de sacrificateurs (Genèse 49: 5–7). Le père et la mère de Moïse et d'Aaron se signalèrent plutôt par leur foi en Jéhovah que par leur appartenance à la tribu de Lévi (Ex. 2: 1–10; 6: 16–20), et c'est pour cette foi qu'ils furent loués (Héb. 11: 23). Aaron fut fait le porte-parole ou le « prophète » de Moïse, chargé de se présenter avec lui devant Pharaon, car Moïse n'avait point la parole facile (Exode 7: 1, 2). Et c'est ensuite que les premiers-nés d'Israël furent sanctifiés (Exode 12: 12; 13: 1, 2). Quelque temps plus tard, le Très-Haut remplaça les premiers-nés par la tribu de Lévi. Après que les Israélites eurent quitté l'Egypte, Aaron continua à servir de porte-parole à Moïse (Ex. 16: 9, 10) et fut chargé de la garde du vase d'or rempli de manne (versets 33, 34). Et plus tard encore, Aaron accompagna seul Moïse lorsque celui-ci monta sur la montagne de Sinaï pour y entendre proclamer la loi de Dieu (Exode 19: 24, 25).

4 Lorsque Moïse et Aaron étaient sur la montagne de Sinaï, certains sacrificateurs déjà exerçaient le sacerdoce en Israël, mais ils ne jouissaient point de l'investiture de Jéhovah, pour autant qu'il résulte des Ecritures. Aucun de ces sacrificateurs ne fut donc autorisé à monter sur la montagne de Sinaï (Ex. 19: 24). Quelque temps après, Aaron fut invité par Jéhovah à monter sur cette montagne avec ses quatre fils et soixante-dix anciens d'Israël, et à se prosterner de loin (Ex. 24: 1–14). Tous les faits historiques rapportés ci-dessus se sont passés avant le choix pour le sacerdoce d'Aaron et de ses fils (Ex. 27: 21; 28: 1–4; 29: 44).

5 Il apparaît donc qu'Aaron fut appelé aux fonctions de souverain sacrificateur et choisi à cet effet, non pas seulement parce qu'il était un Lévite, mais parce qu'il était un frère de Moïse qui avait prouvé sa foi en Dieu. Moïse avait été fait par Jéhovah sacrificateur plus grand encore qu'Aaron. Il était aussi un prophète, et cela en raison de sa foi et de sa fidélité et non point parce qu'il appartenait à la tribu de Lévi. Moïse et Aaron préfigurèrent donc tous deux, par l'accomplissement des obligations dont ils avaient été officiellement chargés, Christ Jésus, le grand prophète et le souverain sacrificateur de Jéhovah.

Lévites

6 Les sacrificateurs furent choisis dans la tribu de Lévi et les autres hommes de cette tribu, chargés de servir en Israël, étaient les serviteurs des sacrificateurs qu'ils devaient, en d'autres termes, aider à s'acquitter en Israël du service du Très-Haut. Est-il fait ainsi allusion à deux classes particulières, et distinctes l'une de l'autre, de créatures engendrées par l'esprit divin, nous voulons parler du « petit troupeau » (Luc 12: 32) représenté par les prêtres, et en second lieu d'une classe moins fidèle formant ce que l'on a coutume d'appeler les « saints de la tribulation » ou la « grande multitude » et représentée par les Lévites? Semblable conclusion ne repose nullement sur les Saintes Ecritures dont aucun passage

n'autorise à penser que la tribu de Lévi, c'est-à-dire les membres de cette tribu, exception faite des sacrificateurs, soit en quelque façon le prototype de la « grande multitude » décrite dans Apocalypse 7. Il paraît nécessaire de citer à cette place quelques textes des Ecritures, en considération de ce qui a été jusqu'ici admis suivant *La Tour de Garde,* année 1911, pages 21 et 22; édition anglaise. C'est également avec profit que l'on pourra prendre ainsi connaissance de l'histoire biblique de la tribu de Lévi.

7 Moïse, accompagné de son serviteur Josué, se rendit sur la montagne, conformément aux commandements de Jéhovah, et après y avoir passé quarante jours, il découvrit que les Israélites avaient péché contre l'Eternel et avaient fait d'un veau d'or l'objet de leur adoration. Voyant en quelle terrible situation s'étaient eux-mêmes placés les Israélites, Moïse, en leur présence et à leurs oreilles, fit retentir un intrépide appel: « Moïse se plaça à la porte du camp, et dit: A moi ceux qui sont pour l'Eternel! Et tous les enfants de Lévi s'assemblèrent auprès de lui » (Ex. 32: 26).

8 Lorsque tous les Lévites se furent assemblés auprès de lui, Moïse leur adressa cet ordre : « Que chacun de vous tue son frère, son ami et son voisin » *(Ostervald).* Les Lévites obéirent et trois mille hommes environ périrent en cette journée. « Moïse dit: Consacrez-vous aujourd'hui à l'Eternel, même en sacrifiant votre fils et votre frère, afin qu'il vous accorde aujourd'hui une bénédiction » (Exode 32: 25–29). La tribu de Lévi, à cette occasion, fit preuve de sa foi et de son dévouement au Très-Haut. Même alors, les Lévites n'étaient point encore chargés de l'accomplissement d'une tâche spéciale ayant trait au tabernacle. C'est seulement dans Exode 38: 21 que l'on trouve mention de semblable tâche, et encore ce texte ne s'applique-t-il pas particulièrement à la tribu de Lévi, mais vise-t-il bien évidemment les seuls sacrificateurs qui avaient été pris dans cette tribu. Quant au troisième livre de Moïse, il ne mentionne pas la tribu de Lévi, si ce n'est à propos de l'institution de l'année de jubilé (Lévitique 25: 32–34).

9 Aaron, qui était un Lévite, prit pour femme une fille de la tribu de Juda, appartenant à une famille qui était sur les rangs pour le Royaume en Israël. Elle descendait de l'un des aïeux du roi David, et c'est de la même tribu de Juda que vint le Seigneur Jésus (Ex. 6: 23; Ruth 4: 20–22). Les descendants d'Aaron étaient donc apparentés aux sacrificateurs et aux rois du peuple choisi de Dieu. Ainsi qu'il ressort de l'examen des textes, c'est dans le quatrième livre de Moïse que les Lévites furent mentionnés pour la première fois comme ayant à prendre soin du tabernacle : « Remets aux soins des Lévites le tabernacle du témoignage, tous ses ustensiles et tout ce qui lui appartient. Ils porteront le tabernacle et tous ses ustensiles, ils en feront le service, et ils camperont autour du tabernacle. Quand le tabernacle partira, les Lévites le démonteront; quand le tabernacle campera, les Lévites le dresseront; et l'étranger qui en approchera sera puni de mort. Mais les Lévites camperont autour du tabernacle du témoignage, afin que ma colère n'éclate point sur l'assemblée des enfants d'Israël; et les Lévites auront la garde du tabernacle du témoignage » (Nombres 1: 50, 51, 53).

10 L'Ecriture n'indique pas si les Lévites ont aidé à la construction du tabernacle, tâche à propos de laquelle sont cependant mentionnées les tribus de Juda et de Dan. Ce n'est qu'après l'achèvement de la tente d'assignation que les Lévites apparaissent comme chargés des soins du tabernacle. Et le fait qu'ils n'aient point fait partie du dénombrement des hommes en état de porter les armes montre bien également qu'ils étaient spécialement réservés au service de l'Eternel (Nombres 1: 47–54; 2: 33).

11 Lorsque Dieu frappa les premiers-nés d'Egypte, il se consacra tous les premiers-nés des tribus d'Israël, en tant qu'ils jouissaient des faveurs particulières des Israélites. Et lorsque ceux-ci eurent quitté l'Egypte, les Lévites furent choisis à la place des premiers-nés et destinés au service du tabernacle. Il est écrit à ce sujet: « L'Eternel parla à Moïse, et dit: « Voici, j'ai pris les Lévites du milieu des enfants d'Israël, à la place de tous les premiers-nés, des premiers-nés des enfants d'Israël; et les Lévites m'appartiendront. Car tout premier-né m'appartient; le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés dans le pays d'Egypte, je me suis consacré tous les premiers-nés en Israël, tant des hommes que des animaux; ils m'appartiendront. Je suis l'Eternel. Prends les Lévites à la place de tous les premiers-nés des enfants d'Israël, et le bétail des Lévites à la place de leur bétail; et les Lévites m'appartiendront. Je suis l'Eternel » (Nombres 3: 11–13, 45). Les Lévites furent ensuite purifiés et présentés à l'Eternel pour être consacrés spécialement à son service. Ajoutons qu'ils furent nettement séparés des autres tribus. « Tu feras approcher les Lévites devant l'Eternel; et les enfants d'Israël poseront leurs mains sur les Lévites. Aaron fera tourner de côté et d'autre les Lévites devant l'Eternel, comme une offrande de la part des enfants d'Israël; et ils seront consacrés au service de l'Eternel. Les Lévites poseront leurs mains sur la tête des taureaux; et tu offriras l'un en sacrifice d'expiation, et l'autre en holocauste, afin de faire l'expiation pour les Lévites. Tu feras tenir les Lévites debout devant Aaron et devant ses fils et tu les feras tourner de côté et d'autre comme une offrande à l'Eternel. Tu sépareras les Lévites du milieu des enfants d'Israël; et les Lévites m'appartiendront. Après cela, les Lévites viendront faire le service dans la tente d'assignation. C'est ainsi que tu les purifieras et que tu les feras tourner de côté et d'autre comme une offrande » (Nombres 8: 10–15).

12 Que toute la tribu de Lévi eut été, à la place des premiers-nés, séparée pour le service de l'Eternel, voilà qui démontre irréfutablement que les Lévites, aussi bien les prêtres que les sous-prêtres, sont le prototype de « l'assemblée des premiers-nés inscrits dans les cieux », formée des fidèles approuvés de Dieu et devenus membres de sa

maison royale (Héb. 12: 23). « J'ai pris les Lévites à la place de tous les premiers-nés des enfants d'Israël. J'ai donné les Lévites entièrement à Aaron et à ses fils [le prêtre et les sous-prêtres] du milieu des enfants d'Israël, pour qu'ils fassent le service des enfants d'Israël dans la tente d'assignation, pour qu'ils fassent l'expiation pour les enfants d'Israël, et pour que les enfants d'Israël ne soient frappés d'aucune plaie, en s'approchant du sanctuaire » (Nombres 8: 18, 19).

13 C'est un grand privilège que Dieu donna à Aaron et à ses fils en leur confiant l'exercice du sacerdoce dans la tente d'assignation, mais les autres membres de la tribu de Lévi n'en reçurent pas un moindre lorsqu'ils furent spécialement chargés d'apporter aux prêtres l'aide de leurs services. Donnés aux prêtres pour être leurs serviteurs dans le tabernacle, tous les Lévites semblent bien, par là même, avoir fait partie de la maison du grand prêtre. Et toute la tribu de Lévi dut avoir été représentée lors de l'offrande du taureau et du bouc de l'Eternel, car il est écrit: « Aaron offrira son taureau expiatoire, et il fera l'expiation pour lui et pour sa maison. Il égorgera son taureau expiatoire » (Lévitique 16: 11). Ce qui fut fait du sang du taureau fut aussi fait de celui du bouc de l'Eternel (Lévitique 16: 15). Le prêtre et les autres Lévites étaient tous frères, car ils appartenaient à une même famille. Le grand prêtre représentait toute la tribu de Lévi (Deutéronome 33: 8). Ajoutons que les prêtres et les autres membres de cette tribu étaient toujours associés les uns aux autres. Ceux qui n'étaient point prêtres servaient leurs frères qui servaient eux-mêmes dans le sacerdoce. Tous étaient les serviteurs de l'Eternel, et seule différait la tâche confiée à leurs soins. Il en est de même dans le corps de Christ, car « Dieu a placé chacun des membres dans le corps comme il a voulu". „Maintenant donc il y a plusieurs membres et un seul corps" (1 Corinth. 12: 18, 20). Les non-prêtres de la tribu de Lévi servaient les prêtres non point comme pour les hommes, mais « comme pour le Seigneur » pour s'acquitter de la tâche à eux confiée par le Très-Haut. Ce sont les mêmes instructions que reçoivent les membres de l'Eglise de Dieu: « Tout ce que vous faites, faites-le de bon cœur, comme pour le Seigneur et non pour des hommes » (Colossiens 3: 23). Tous les membres de l'organisation du Seigneur ne peuvent avoir le même poste et à certains incombe plus de responsabilité qu'à d'autres.

14 Aux prêtres et aux non-prêtres sont imposées des obligations diverses et les Lévites aussi bien que les sous-prêtres sont représentés par la personne ou le corps du grand prêtre. On a cherché à tirer argument pour la thèse contraire du fait que les Lévites au jour de l'expiation n'entrèrent point dans le lieu très saint du tabernacle. Mais cet argument est sans valeur, car les sous-prêtres, au jour de l'expiation, n'entrèrent pas dans le lieu très saint, ni même dans le lieu saint; seul le grand prêtre y avait accès (Lévitique 16: 17). Tous les Lévites ne pouvaient être appelés au sacerdoce, car il était apparu, lors de la répartition du service du tabernacle, que point n'était besoin d'un si grand nombre de prêtres. Mais cela ne signifie nullement que les non-prêtres aient été moins fidèles que les prêtres. Tous devaient faire preuve de fidélité s'ils voulaient recevoir l'approbative faveur divine, et le texte biblique nous montre qu'ils étaient fidèles à Jéhovah, à son prêtre et à son roi de la tribu de Juda. « Mais pour nous, l'Eternel est notre Dieu, et nous ne l'avons point abandonné, les sacrificateurs au service de l'Eternel sont fils d'Aaron, et les Lévites remplissent leurs fonctions » (2 Chron. 13: 10). Aucun passage des Saintes Ecritures n'autorise à penser que Dieu ait voulu dans les non-prêtres de la tribu de Lévi représenter une classe moins fidèle. S'il en était ainsi, il faudrait en conclure que le dessein du Très-Haut aurait été d'approuver ceux qui n'étaient que partiellement fidèles, ce qui est évidemment inconciliable avec la décision formelle de Jéhovah.

15 Ne rien posséder dans le pays, tel était le lot des prêtres aussi bien que des non-prêtres: « L'Eternel dit à Aaron: Tu ne posséderas rien dans leur pays, et il n'y aura point de part pour toi au milieu d'eux; c'est moi qui suis ta part et ta possession, au milieu des enfants d'Israël. Je donne comme possession aux fils de Lévi toute dîme en Israël, pour le service qu'ils font, le service de la tente d'assignation » (Nombres 18: 20, 21).

16 Aucun Lévite ne possédait quoi que ce fût dans le pays. S'il faut voir là le signe que la classe des prêtres a sa place marquée dans le ciel et non pas sur la terre, il doit en être de même aussi de la classe des non-prêtres. Or comme la « grande multitude » est sans aucun doute une classe terrestre et non pas céleste, il en résulterait que les non-prêtres, parmi les Lévites, ne représentaient pas un prototype de la « grande multitude ». Les non-prêtres s'acquittaient eux-mêmes du service des prêtres lorsque ceux-ci avaient trop à faire et leur concours était donc indispensable (2 Chroniques 29: 34; 30: 16, 17). Ajoutons que les non-prêtres de cette tribu étaient chantres dans le temple (1 Chron. 15: 16–22; 16: 4–6; 2 Chron. 5: 12). Ils donnaient un enseignement conforme à la loi de Dieu et, suivant ses commandements, prononçaient son jugement (2 Chron. 17: 8, 9; 19: 8–11). Ce n'est pas une classe de créatures moins fidèles, engendrées par l'esprit divin, qui pourrait symboliser semblable service, et surtout pas à la fin du monde, époque ou apparaît la « grande multitude ». Il est bien exact que les Lévites non-prêtres ne portaient point de vêtements officiels. Mais ce n'est point là une raison pour qu'ils figurent une classe moins fidèle, celle, à savoir, qui était autrefois appelée 'classe de la tribulation ou de la consolation', et cela semble bien plutôt signifier qu'ils ne représentent aucune classe particulière dans l'organisation de l'Eternel, mais symbolisent seulement tous ceux qui seront dans cette organisation. C'est donc comme pour le Seigneur qu'ils s'acquittaient de leur service.

Intérêts communs

[17] Les intérêts de toute la tribu de Lévi, y compris les prêtres, les sous-prêtres, et les non-prêtres, étaient communs à tous ses membres. Tous servaient l'Eternel conformément à ses commandements. Leur répartition en groupes suivant le degré de leurs services ne visait évidemment pas à représenter typiquement deux classes différentes, nettement séparées, et cependant engendrées par l'esprit, l'une fidèle et l'autre moins fidèle, mais symbolisait au contraire l'unité de l'organisation des créatures favorisées de Dieu ou des premiers-nés, appelés tous à servir le Très-Haut par l'accomplissement dans le temple des tâches diverses qui leur ont été confiées. C'est exactement de la même façon que sont aujourd'hui organisés les témoins de Jéhovah. Tous ne sont point placés au même poste. Certains servent au siège central, d'autres dans des filiales, d'autres encore font œuvre de pionniers ou remplissent quelque autre rôle; mais tous s'acquittent de leur service comme pour le Seigneur. A quelque poste qu'ils soient placés, ils servent Dieu et son Royaume et sont tous représentés en Christ Jésus, le souverain sacrificateur, leur Chef et leur Maître. Que l'un d'eux vienne à souffrir, et les autres souffrent avec lui; que l'un d'eux se réjouisse, et les autres se réjouissent aussi. Nombre d'entre eux « sont exposés comme en spectacle aux opprobres et aux tribulations », et les autres partagent leurs souffrances en tant que compagnons de ces oints de Dieu ainsi abreuvés d'outrages (Hébreux 10: 32, 33). Certains peuvent, aux yeux des hommes, occuper un poste moins honorifique que d'autres; mais il n'en est pas de même aux yeux de Dieu devant qui « il n'y a point d'acception de personnes » (Ephésiens 6: 9). Pour plaire à Jéhovah et recevoir son approbation, il est nécessaire de se dévouer à lui fidèlement et sans réserve. Et il n'est pas un seul passage des Ecritures qui puisse fournir le moindre indice que Dieu approuve jamais ni récompense une classe infidèle. Il n'existe donc absolument aucune raison de croire que Jéhovah ait une seconde classe spirituelle et la récompense de quelque façon pour n'avoir pas été entièrement fidèle, mais s'être mêlée aux choses du monde et avoir cherché à plaire en même temps à Dieu même aussi bien qu'au monde.

Villes de refuge

[18] La loi de Dieu a prescrit qu'il y aurait six villes de refuge qui seraient toutes habitées par la tribu de Lévi; l'une des villes de cette tribu était Hébron, et fut habitée par les prêtres qui, naturellement, étaient également Lévites. Si les Lévites non-prêtres représentaient une classe subalterne, moins fidèle que la maison royale, de créatures consacrées à Dieu, cela signifierait que le meurtrier involontaire devrait chercher refuge dans cette partie de l'organisation du Très-Haut qui n'a été que partiellement fidèle à Jéhovah. Semblable conclusion serait absolument déraisonnable et contraire aux Ecritures (Nom. 35: 2–15; 1 Chroniques 6: 57). Les villes de refuge symbolisaient toute l'organisation terrestre de Jéhovah, faisant partie de la maison royale, où pouvait s'enfuir l'homme devenu, sans préméditation, meurtrier d'une autre créature. Elles se réaliseront antitypiquement à la fin du monde, après la venue du Seigneur Jésus au temple et lorsqu'aura commencé à être proclamé le message du Royaume (voir *La Tour de Garde,* année 1934, page 343). L'organisation de Jéhovah ne saurait se composer de deux groupes dont l'un serait fidèle, et l'autre, appelé jadis la « classe de la tribulation », ne le serait qu'en partie. C'est un nouvel et puissant argument en faveur de cette thèse que les Lévites représentent les fidèles qui forment l'organisation de Dieu où ils occupent les postes divers qu'il a plu à Jéhovah de leur donner, et que domine Christ Jésus, le souverain sacrificateur.

[19] Aux Israélites s'étaient jointes d'autres personnes qui n'étaient point elles-mêmes Israélites. Il en était ainsi notamment des « Néthiniens » (dont le nom signifie « donnés ») que mentionne l'Ecriture (1 Chroniques 9: 2). A ces « donnés », Josué assigna certaines tâches modestes (Josué 9: 22–27). Ajoutons qu'ils étaient nettement distincts des Lévites (Esdras 2: 70; 8: 20; Néhémie 7: 73). Le fait que les Néthiniens avaient à s'acquitter de quelque service, concernant le tabernacle, ne veut nullement dire que les Lévites symbolisaient une classe de créatures devant vivre éternellement sur la terre.

[20] Les Kehathites étaient l'une des familles de la tribu de Lévi. A cette famille appartenait Koré, dont la vile révolte se dressa contre les prescriptions divines relatives au service du tabernacle (Nom. 16: 1–25). Il n'est pas douteux que Koré, dans les Ecritures, serve à représenter une classe de créatures engendrées par l'esprit de Dieu, qui furent autrefois sur les rangs pour le Royaume, mais devinrent infidèles et seront anéanties. « Malheur à eux! Car ils ont suivi la voie de Caïn, ils se sont jetés pour un salaire dans l'égarement de Balaam, ils se sont perdus par la révolte de Coré » (Jude 11). « Coré » mentionné dans Jude est le même que « Koré » (avec K) que nous indique le passage dans Nombres 16: 1. Voilà qui montre bien que l'Eternel ne reconnaît point les créatures fidèles seulement en partie, et ne leur accorde aucune place, même subalterne, dans son organisation céleste.

« Ils porteront la peine de leur iniquité »

[21] En raison de l'erreur qui nous faisait considérer la « grande multitude » comme une troupe de créatures engendrées par l'esprit divin et à qui était assignée une place subalterne dans le Royaume céleste, c'est à cette « grande multitude » qu'a été faussement appliquée la prédiction suivante d'Ezéchiel: « De plus, les Lévites qui se sont éloignés de moi, quand Israël s'égarait et se détournait de moi pour suivre ses idoles, porteront la peine de leur iniquité » (Ezéchiel 44: 10).

[22] Toutes les paroles de ce texte n'ont pas été

autrefois examinées dans leur ensemble comme il convenait. Notons qu'il est écrit: « Quand Israël s'égarait ». C'était donc aussi bien les prêtres que la classe des non-prêtres qui s'égaraient. « Mais les sacrificateurs, les Lévites, fils de Tsadok, qui ont fait le service de mon sanctuaire quand les enfants d'Israël s'égaraient loin de moi, ceux-là s'approcheront de moi pour me servir, et se tiendront devant moi pour m'offrir la graisse et le sang, dit le Seigneur, l'Eternel. Ils entreront dans mon sanctuaire, ils s'approcheront de ma table pour me servir, ils seront à mon service » (Ezéchiel 44: 15, 16).

23 La prophétie, au lieu de révéler l'existence de deux classes de créatures engendrées par l'esprit divin, donne à comprendre que les personnes consacrées à Dieu et dévouées au service du Seigneur ont jadis été contaminées par la « chrétienté » et ont adopté le formalisme, et une manière d'être d'où l'on pouvait facilement inférer qu'elles s'étaient détournées du Très-Haut. Aussi dit-on d'elles que leurs vêtements étaient maculés, ce qui signifie qu'elles respectaient les formes extérieures du service divin et qu'elles étaient devenues semblables au monde, au moins jusqu'à un certain point, infidèles à la véritable adoration de Jéhovah. Mais la prophétie indique qu'un « reste » revint au Seigneur, après qu'elles eurent porté « la peine de leur iniquité », après qu'elles eurent été purifiées par le tribunal du temple, que leur iniquité, c'est-à-dire leur impiété, eut disparu, et qu'elles se trouvèrent ainsi aptes au service de Dieu. A toutes les créatures purifiées de la sorte, et devenues le « reste » des Lévites antitypiques, prêtres et non-prêtres, sont imparties certaines obligations dans l'organisation du Seigneur, particularité dont l'exposé a été omis, lors de l'examen de cette prophétie dans *Justification,* volume 3, pages 265–269; édition anglaise. Ainsi apparaît en quelle erreur peut tomber le peuple de Dieu en s'imaginant qu'il pourrait parvenir à l'exacte compréhension d'une prophétie avant qu'elle soit réalisée. Et c'est également une preuve nouvelle de l'impossibilité pour tout homme d'interpréter les prophéties. Au moment où a été écrit l'ouvrage *Justification,* Dieu n'avait point encore révélé à son peuple ce qu'était vraiment la « grande multitude ».

24 Notez aussi que Dieu, avant même qu'eut été commise quelque faute, annonça au souverain sacrificateur que les Lévites porteraient la peine des iniquités du sanctuaire. « L'Eternel dit à Aaron: Toi et tes fils, et la maison de ton père avec toi, vous porterez la peine des iniquités commises dans le sanctuaire; toi, et tes fils avec toi, vous porterez la peine des iniquités commises dans l'exercice de votre sacerdoce » (Nombres 18: 1). Il s'agit évidemment là d'une allusion à la maison des Lévites, car les mots « toi et tes fils, et la maison de ton père avec toi », ne peuvent s'appliquer à rien de moins qu'à toute la tribu de Lévi. Le texte qui suit immédiatement, c'est-à-dire les versets 2–6 de Nombres, prescrivent leurs devoirs à tous les Lévites, aussi bien aux prêtres, qu'aux sous-prêtres et aux non-prêtres. Jéhovah avait précédemment ordonné à Moïse de faire pour le souverain sacrificateur une lame d'or pur, d'y graver « *Sainteté à l'Eternel* » et de se la fixer sur la tête, sur le devant de la tiare. Puis il ajouta: « Elle sera sur le front d'Aaron, et Aaron portera l'iniquité des choses saintes que les fils d'Israël auront sanctifiées dans tous les dons de leurs choses saintes » (Ex. 28: 35–38; *Darby*). Ce passage des Ecritures montre que les prêtres aussi bien que les non-prêtres doivent porter la peine de certaines iniquités.

25 Voici qui est significatif pour l'accomplissement antitypique des paroles prophétiques citées ci-dessus: Lorsque le Seigneur Jésus vint au temple pour rendre ses arrêts sur la maison de Dieu, des iniquités avaient été commises par les Lévites antitypiques, par les prêtres et les non-prêtres, et tous devaient en porter la peine. Rien ne donne à entendre que ces arrêts soient appliqués à deux classes spirituelles différentes l'une de l'autre. Il est clairement spécifié que la venue du Seigneur dans son temple a pour but la purification des fils de Lévi. C'est ainsi qu'il est écrit: « Qui pourra soutenir le jour de sa venue? Qui restera debout quand il paraîtra? Car il sera comme le feu du fondeur, comme la potasse des foulons. Il s'assiéra, fondra et purifiera l'argent; il purifiera les fils de Lévi, il les épurera comme on épure l'or et l'argent, et ils présenteront à l'Eternel des offrandes avec justice » (Malachie 3: 2, 3). Les paroles, « il purifiera les fils de Lévi », doivent naturellement se rapporter à tous les Lévites antitypiques, y compris la classe des prêtres aussi bien que celle des non-prêtres. Ces créatures purifiées se mettent au service du Seigneur afin de pouvoir « présenter à l'Eternel des offrandes avec justice ». Tous ceux qui furent sur les rangs pour le Royaume durent être purifiés et épurés. Considérons maintenant les Lévites en tenant compte de la prophétie d'Ezéchiel (44: 10–16). Nous verrons alors que les Lévites, après s'être égarés, puis après avoir été purifiés de leurs iniquités et avoir fait retour à l'Eternel, ne reçurent pas la charge de postes moins importants ni ne furent moins favorablement traités qu'avant leur faute, ce qui montre que l'expression 'porter la peine de leurs iniquités' (c'est-à-dire de leur conduite impie), ne peut pas signifier que les Lévites antitypiques auront dans le ciel une position subalterne. De ce fait que toute la cohorte des créatures engendrées par l'esprit de Dieu a dû être purifiée, lorsque le Seigneur vint au temple, il ressort qu'elle était auparavant tombée dans l'erreur et l'iniquité, mais que ceux de ses membres dont le cœur était droit ont été purifiés par le Seigneur, et ont ainsi formé, dans leur fidélité reconnue par le Très-Haut, la classe du « serviteur fidèle et prudent » (Matthieu 24: 45–47). L'Ecriture montre que Dieu a été irrité contre eux, en raison de leurs fautes, mais pour avoir porté la peine de leur iniquité, ils ont été purifiés et pardonnés; et c'est pourquoi ils se réjouirent et dirent avec le prophète: « Tu diras en ce jour-là: Je te loue, ô Eternel!

Car tu as été irrité contre moi, ta colère s'est apaisée, et tu m'as consolé» (Esaïe 12: 1).

26 Avant cette époque les personnes consacrées à Dieu considéraient les gouvernants de ce monde comme les «autorités supérieures», auxquelles elles devaient obéir, et allaient même jusqu'à observer les usages extérieurs de la «chrétienté». Mais depuis qu'elles ont abandonné Babylone et ont été purifiées, elles se réjouissent et ne rendent plus hommage à aucune puissance terrestre, ni ne sollicitent leur protection, s'écriant au contraire: «Voici, Dieu est ma délivrance, je serai plein de confiance, et ne craindrai rien; car l'Eternel [*Darby:* Jah, *Jéhovah*], l'Eternel est ma force et le sujet de mes louanges; c'est lui qui m'a sauvé. Vous puiserez de l'eau avec joie aux sources du salut» (Esaïe 12: 2, 3).

Les serviteurs célestes, les anges

27 Aucune raison ne justifie cette conclusion que le Seigneur ferait d'une partie des créatures, engendrées par son esprit, des serviteurs du «petit troupeau» dans le ciel, sous prétexte qu'elles formaient une classe moins fidèle. N'oublions pas que Christ est apparu au temple, entouré d'une cohorte de saints anges, c'est-à-dire de serviteurs (Matthieu 25: 31). Il n'y a donc aucune nécessité de faire passer dans le ciel une «grande multitude» de ces créatures, fidèles seulement en partie, et de leur permettre d'y servir comme les anges, en une place subordonnée, durant le règne millénaire de Christ. En agissant ainsi Dieu favoriserait des créatures terrestres, dont la fidélité n'est que partielle, en leur confiant la même charge qu'à ses fidèles anges, ce qui serait aussi insensé et déraisonnable que contraire à la Bible. On ne peut certainement pas dire que Jéhovah devait recevoir dans le ciel de semblables créatures et leur donner une tâche à remplir, alors qu'elles n'ont dans son œuvre qu'un rôle accessoire. Lorsqu'il était sur la terre, Christ déclara qu'il s'en irait et préparerait une place pour ses disciples dont la fidélité se serait affirmée; mais il n'a rien dit de ceux qui ne se seraient montrés qu'à demi fidèles (Jean 14: 3). Les Ecritures ne contiennent aucune promesse pour deux classes de créatures engendrées par l'esprit divin. Aucun texte biblique ne laisse miroiter aux yeux des hommes l'espérance d'une place subordonnée dans le ciel où certains parviendraient ainsi, en quelque sorte, par la «petite porte». L'apôtre, au contraire, déclare expressément que nous sommes tous 'appelés à une seule espérance, par notre vocation', non pas à deux, mais à une seule (Ephésiens 4: 4). Et l'unique espérance en laquelle se concrétise cette vocation des fils de Dieu appelés à occuper une place dans le ciel est de prendre part à la résurrection de Christ Jésus d'entre les morts pour un héritage incorruptible (1 Pierre 1: 3, 4; Phil. 3: 10). Ce n'est point un héritage céleste qui est réservé à ceux qui ont fait preuve de «moins de fidélité» en se retirant pour se mêler à l'organisation de Satan; l'Ecriture déclare nettement, au contraire, que ceux qui se retirent et sont infidèles sont voués à la perdition (Héb. 10: 38, 39).

28 Ce qui est essentiel pour les disciples de Jésus, ce n'est pas de participer au sacrifice expiatoire pour l'humanité, mais de servir l'organisation de Dieu et de prendre part avec Christ à la justification du nom de Jéhovah. Et pour arriver à ce résultat, ce qui importe avant tout, ce n'est pas de participer au sacrifice expiatoire et à l'élévation du monde, mais de prouver l'inanité des fausses accusations lancées par Satan contre Dieu, en montrant que la créature, qui marche sur les traces de Jésus, est capable de résister au Démon et de garder sa loyauté envers Jéhovah, même au prix de sa vie. C'est de cette façon que l'on parvient à une intime union avec le grand justicier. Admettre des hommes dans le ciel n'est point l'œuvre la plus importante. Le sacrifice des disciples de Christ n'ajoute rien au grand sacrifice du rachat ni n'augmente son pouvoir d'absoudre les péchés. Aussi n'est-ce point en un tel sacrifice expiatoire qu'il faut voir l'essentielle raison de la justification de certains hommes par Dieu qui en fait ses fils spirituels. Le grand sacrifice de Christ Jésus, qui a racheté toute l'humanité, est lui-même d'importance secondaire. Ce qui est essentiel, c'est la justification du nom de Jéhovah. Voilà qui est indiscutablement établi et il en résulte, avec la même force persuasive, que Dieu ne réserve sûrement pas à certaines créatures une place subordonnée dans le ciel, uniquement pour sauver une «grande multitude» de la destruction. Aucun passage des Ecritures ne permet de soutenir que le Très-Haut ait ainsi voulu leur préparer une tâche consolatrice auprès de lui. N'oublions pas que la grande question, celle qui exige une solution, n'est autre que la justification du nom de Jéhovah, et c'est par rapport à elle que doivent se classer toutes autres choses dans notre esprit, selon le rang que leur assignent les Ecritures. N'attendons que du Seigneur l'explication des prophéties; nous parviendrons ainsi à les comprendre et connaîtrons vraiment la vérité.

Le parvis extérieur

29 Il ressort clairement des Ecritures qu'aucune place subordonnée n'est réservée dans le ciel à des disciples de Christ choisis du milieu des hommes et qui sont devenus des créatures spirituelles. Il apparaît aussi que le parvis extérieur du temple ne saurait symboliser semblable place. Le tabernacle, dans la solitude de la montagne de Sinaï n'avait qu'un parvis où avait accès tout le peuple, aussi bien que les Lévites, les prêtres et les non-prêtres (Lév. 1: 1–9), et qui devait donc avoir le même sens symbolique que le parvis extérieur du temple de la vision d'Ezéchiel (Ezéch. 40: 17; 46: 21–24). C'est dire qu'il représentait un état de justification, devant Dieu, celui des nouvelles créatures en Christ, celui aussi de toute l'humanité réconciliée par Christ avec le Très-Haut. La «grande multitude» «se tient debout devant le trône, vêtue de robes blanches», ce qui traduit son approbation divine. Dans le temple

de la vision d'Ezéchiel, le parvis extérieur est foulé par le prince et le peuple du pays (Ezéchiel 46: 3–10), ce qui tend à prouver qu'il ne symbolise nullement un état spirituel dans les cieux invisibles, mais un état de justification, et la présence devant l'Eternel des créatures qui lui sont dévouées sur la terre. Nous pensons ici aux « hommes de bonne volonté », les « autres brebis » du troupeau de Jésus, la « grande multitude », qui adorera Jéhovah dans le parvis extérieur. Pour avoir cru en Jéhovah et en Christ Jésus et avoir fui dans la ville de refuge qu'est l'organisation de Dieu, ces créatures ont une place à elles devant le Très-Haut, et si elles demeurent fidèles, elles seront protégées à Harmaguédon, selon la promesse qui leur a été faite. Dans le tabernacle le peuple n'avait point entrée au sanctuaire où le prêtre seul avait accès, ce qui tend à montrer que le lieu saint symbolise l'état du peuple de Dieu engendré par son esprit, pendant qu'il est encore sur la terre. Quant au lieu très saint, il représente le ciel lui-même (Héb. 9: 23, 24).

« L'offrande agitée de côté et d'autre »

30 L'agneau pascal était immolé le quatorzième jour du premier mois et le quinzième jour de ce même mois était observé comme jour de sabbat ou jour de repos. Le cinquantième jour à compter du lendemain du sabbat, c'est-à-dire du seizième jour, était le jour de la Pentecôte. « Depuis le lendemain du sabbat, du jour où vous apporterez la gerbe pour être agitée de côté et d'autre, vous compterez sept semaines entières. Vous compterez cinquante jours jusqu'au lendemain du septième sabbat; et vous ferez à l'Eternel une offrande nouvelle » (Lév. 23: 15, 16). La « gerbe, prémices de la moisson » [verset 10] c'est-à-dire la gerbe devant être agitée en offrande devant l'Eternel, était apportée au début du cinquantième jour. « L'offrande nouvelle » [*Darby:* l'offrande de gâteau] qu'il fallait faire à la Pentecôte, consistait en deux pains composés de fleur de farine et cuits avec du levain, qui étaient offerts à l'Eternel avec un holocauste: « Vous apporterez de vos demeures deux pains, pour qu'ils soient agités de côté et d'autre; ils seront faits avec deux dixièmes de fleur de farine, et cuits avec du levain: Ce sont les prémices à l'Eternel. Outre ces pains, vous offrirez en holocauste à l'Eternel sept agneaux d'un an sans défaut, un jeune taureau et deux béliers; vous y joindrez l'offrande et la libation ordinaire, comme offrande consumée par le feu, d'une agréable odeur à l'Eternel. Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation, et deux agneaux d'un an en sacrifice d'actions de grâces. Le sacrificateur agitera ces victimes de côté et d'autre devant l'Eternel avec le pain des prémices et avec les deux agneaux; elles seront consacrées à l'Eternel et appartiendront au sacrificateur » (Lévitique 23: 17–20).

31 Dans le passé, la déclaration suivante fut un jour publiée: « Les deux pains représentent donc deux classes de créatures consacrées à Dieu, le « petit troupeau » des vainqueurs et la « grande multitude » des serviteurs (*La Tour de Garde,* année 1898, page 68; édition anglaise). On pouvait lire également dans la même revue: « Les deux pains ont la même valeur symbolique que les deux boucs présentés le jour de l'expiation. » Ces deux citations ne sont point apparemment en accord entre elles. La dernière semble plus près de la vérité lorsqu'elle déclare que les deux pains ont la même valeur symbolique que les deux boucs présentés devant l'Eternel au jour de l'expiation. Pour décider du rôle qui serait réservé aux deux boucs, le sort fut jeté sur eux, afin de montrer que le choix ne serait pas fait arbitrairement, mais que c'est d'après l'attitude de chacun d'eux que le sort, en tombant, désignerait le bouc de l'Eternel et celui aussi qui serait rejeté et chassé. Une séparation est ainsi faite entre deux classes. Les deux boucs avaient été présentés devant l'Eternel et préparés pour le sacrifice, et c'est d'après leur attitude que le Tout-Puissant décida de ce qu'il adviendrait d'eux. L'un fut offert en sacrifice d'expiation et l'autre chassé comme « mauvais serviteur ». C'est apparemment pour la même raison que les deux pains devaient être agités devant le Très-Haut, afin qu'il pût fixer son choix sur l'un et rejeter l'autre. Lors de la consécration du sacerdoce, les pains étaient posés sur les mains du sacrificateur et agités de côté et d'autre devant l'Eternel. « Puis Moïse [représentant Dieu même] les ôta de leurs mains, et il les brûla sur l'autel, par-dessus l'holocauste: ce fut le sacrifice de consécration, ce fut un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à l'Eternel » (Lév. 8: 28). Ainsi se manifestait l'acceptation de Jéhovah.

32 Il est écrit à propos de l'offrande agitée à la Pentecôte devant le Très-Haut: « Vous apporterez de vos demeures deux pains, pour qu'ils soient agités de côté et d'autre; ils seront faits avec deux dixièmes de fleur de farine, et cuits avec du levain: ce sont les prémices à l'Eternel » (Lév. 23: 17). Les deux pains agités de côté et d'autre symbolisent, ainsi qu'il paraît, deux classes séparées l'une de l'autre, parmi les personnes présentées au Créateur: l'une est entièrement fidèle à Dieu et l'autre ne l'est pas. Après la Pâque se produisit, à la Pentecôte, en accomplissement de la prophétie de Joël, l'effusion du saint-esprit. Une scission alors se manifesta parmi ceux qui prétendaient être du côté de Jéhovah: « Or il y avait en séjour à Jérusalem des Juifs, hommes pieux, de toutes les nations qui sont sous le ciel. Ils étaient tous dans l'étonnement et la surprise et ils se disaient les uns aux autres ... : Que veut dire ceci? Mais d'autres se moquaient, et disaient: Ils sont pleins de vin doux » (Actes 2: 5, 12, 13). Beaucoup qui doutaient au début furent ensuite convaincus lorsqu'ils entendirent Pierre et crurent en sa parole. « Ceux qui acceptèrent sa parole furent baptisés; et, en ce jour-là, le nombre des disciples s'augmenta d'environ trois mille âmes » (Actes 2: 41).

33 Quant à la seconde effusion du saint-esprit, c'est après la venue du Seigneur Jésus au temple pour le jugement qu'elle se produisit en accomplissement final de la prophétie de Joël, qui se

réalisa pleinement ainsi à la Pentecôte antitypique. Toutes les personnes consacrées à Dieu parurent alors devant le Seigneur, afin qu'il les jugeât et qu'il décidât quelles étaient celles qui méritaient son approbation et pouvaient entrer dans la joie. C'est à cette époque que se produisit une scission. Toutes ces personnes étaient imparfaites par elles-mêmes, ce que symbolise la présence du levain dans les pains, et elles n'avaient pas toutes les mêmes dispositions de cœur. Les unes se laissaient entraîner par l'égoïsme, tandis que les autres, au contraire, cherchaient avant tout à plaire à Dieu et se montraient donc dévouées au Seigneur, disposées et décidées à faire sa volonté, quoi qu'il en dût coûter. Voilà ce qui les séparait et les scindait en deux groupes. Ajoutons que cela correspond à la purification des fils de Lévi (Malachie 3: 2, 3). De l'épreuve ardente qui fut alors appliquée, sortit la classe du « serviteur fidèle et prudent » auquel le Seigneur a confié les intérêts terrestres de son Royaume. Il en sortit aussi la classe des personnes non reconnues par le Très-Haut, celle du « méchant serviteur ». Toutes deux avaient été sur les rangs pour le Royaume, lorsqu'elles furent présentées au Seigneur; toutes deux, par elles-mêmes, étaient imparfaites, ce que symbolise le levain; l'une fut purifiée par Christ et admise à présenter à l'Eternel des offrandes avec justice, tandis que l'autre fut rejetée (Matthieu 24: 45–51). Le jour où l'offrande devant le Très-Haut était agitée de côté et d'autre, le prêtre proclamait une sainte convocation et interdisait toute œuvre servile. « Ce jour-même, vous publierez la fête, et vous aurez une sainte convocation: vous ne ferez aucune œuvre servile. C'est une loi perpétuelle pour vos descendants, dans tous les lieux où vous habiterez » (Lévitique 23: 21). Une œuvre servile ne peut être qu'une œuvre accomplie dans l'organisation de Satan. Les prêtres qui travaillaient en ce jour de l'expiation pouvaient le faire sans se rendre coupables et il doit en être de même aujourd'hui du grand-prêtre, des sous-prêtres et des Lévites (Matth. 12: 5, 6).

34 Depuis l'effusion du saint-esprit « sur toute chair », c'est-à-dire sur toutes les créatures engendrées par l'esprit divin et approuvées par Jéhovah, celles-ci doivent accomplir leur œuvre en pleine obéissance à ses ordres (Joël 2: 28, 29; Actes 2: 16–18). Et cette œuvre n'est autre que la proclamation de la bonne nouvelle du Royaume (Matthieu 24: 14). Que les témoins de Jéhovah, en ce jour de consécration et de dévouement au Seigneur, adorent le Très-Haut en esprit et en vérité, ce qu'ils ne parviendront à faire qu'en agissant conformément aux commandements du Tout-Puissant.

35 On annonce de temps à autre que des querelles s'élèvent entre certains groupes du peuple de Dieu. Ainsi est bien établi, d'une façon probante, que les créatures qui en vue d'avantages personnels n'hésitent point à faire naître controverses et discussions, ne sont pas réellement dans le temple mais sont seulement mêlées à celles qui s'y trouvent. Les véritables témoins de Jéhovah, dévoués à Dieu et à son Royaume, se gardent d'inutiles discussions avec des contradicteurs et évitent ceux qui cherchent à causer des divisions (Rom. 16: 17, 18). L'attitude que doivent observer ceux qui sont admis dans la maison de l'Eternel a été décrite par le psalmiste (Ps. 122: 1–9). Tous les fidèles, prêtres et Lévites, assemblés devant le Seigneur, jouissent de son approbation; ils portent sur leur front le nom de Jéhovah et chantent ensemble le « cantique nouveau ». Une intime et complète harmonie doit régner parmi ceux qui sont entièrement dévoués à Jéhovah, en totale union avec lui et Christ Jésus, les « autorités supérieures » de toute l'organisation divine. Quant à l'organisation perverse de Satan, elle est formée de tous les ennemis du Très-Haut et de son Royaume, et ce sont le diable et Gog qui en sont les « autorités supérieures ». L'Eternel a ses représentants terrestres qui servent dans son organisation, sous la direction de Christ Jésus, le souverain sacrificateur. Certains d'entre eux sont symbolisés par les sous-prêtres, d'autres par d'autres membres de la tribu de Lévi. Ce sont tous des Lévites, mais ils n'occupent pas tous la même place dans la partie terrestre de l'organisation de Dieu. Il est écrit dans 1 Cor. 12: 18: « Maintenant Dieu a placé chacun des membres dans le corps comme il a voulu. » Il n'y a point de chefs ni de maîtres dans l'organisation terrestre de Jéhovah, et si l'un de ses membres de sa propre autorité s'arrogeait des pouvoirs d'arbitre, il est presque certain que le Très-Haut le chasserait. Cela ne signifie cependant pas que nulle personne ne doit transmettre aux autres les instructions de l'organisation de Dieu. N'oublions pas que l'Eternel, de sa parfaite sagesse, dirige son organisation et qu'il le fait à sa façon qui est la bonne. Si chaque disciple de Christ sur la terre venait à accomplir sa tâche suivant ses propres idées, ce serait aussitôt une désastreuse confusion, ce qui ne serait certainement pas conforme à la volonté de Dieu. « Car Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix, comme dans toutes les assemblées des saints » (1 Corinthiens 14: 33; *Darby*). Que la paix et l'ordre règnent parmi les disciples du Seigneur et il est certain que le Tout-Puissant dirige son organisation et utilise comme il l'entend ses dévoués serviteurs terrestres. La *Tour de Garde, Société de Bibles et de Tracts* a été organisée en accord avec celles des lois humaines qui ne sont point contraires aux lois de Dieu. Par son existence même et sa légitime activité, elle facilite au peuple de Dieu l'observation, lorsqu'elles sont justes, des prescriptions des lois du pays et lui permet de rendre à César ce qui est à César. La « Société », pour employer l'appellation par laquelle on a coutume de désigner cette association, est composée de tous les oints du Seigneur, qui s'appliquent fidèlement au service de Dieu et suivent ses commandements. Ces oints, agissant en corps, sont, par la grâce divine, en mesure de rendre à Jéhovah ce qui lui appartient. Leur premier soin devrait être, et est également, de s'adonner de toutes leurs forces à l'exécution de la tâche qui leur a été confiée et de le faire

comme « pour le Seigneur ». « Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu » (1 Cor. 10: 31) En servant ainsi le Seigneur, les oints accomplissent aujourd'hui antitypiquement l'œuvre préfigurée par toute la tribu de Lévi. Les membres entièrement devoués à Jéhovah n'ont aucun désir de se laisser aller à des controverses, discussions ou querelles, sous prétexte que d'autres, dans l'organisation de Dieu, seraient plus ou moins honorés qu'eux. C'est Jéhovah luimême qui, par l'intermédiaire de Christ Jésus, dirige son œuvre sur la terre, et ses serviteurs sont responsables devant le Seigneur qui décidera quelles sont ceux qui l'ont bien ou mal servi (Rom. 14: 4). Peu importe le poste occupé dans l'organisation de Dieu! La question que chacun doit se poser avant toutes autres est la suivante: Est-ce que je remplis fidèlement ma tâche, et ma loyauté envers Jéhovah reste-t-elle bien intacte? Car n'oublions pas que la justification du nom du Très-Haut est la grande question litigieuse qui doit maintenant recevoir une définitive solution. De chaque serviteur est requise une absolue fidélité et seuls ceux qui seront loyaux et fidèles participeront à la justification du nom de Jéhovah. Tous les Lévites antitypiques chanteront alors: « Je suis dans la joie quand on me dit: Allons à la maison de l'Eternel! Nos pieds s'arrêtent dans tes portes, Jérusalem! Jérusalem, tu es bâtie comme une ville dont les parties sont liées ensemble. C'est là que montent les tribus, les tribus de l'Eternel, selon la loi d'Israël, pour louer le nom de l'Eternel. Car là sont les trônes pour la justice, les trônes de la maison de David. Demandez [*Ostervald:* Priez pour] la paix de Jérusalem! Que ceux qui t'aiment jouissent [*Darby:* prospéreront] du repos! Que la paix soit dans tes murs, et la tranquillité [autre version: la prospérité] dans tes palais! A cause de mes frères et de mes amis, je désire la paix dans ton sein; à cause de la maison de l'Eternel, notre Dieu, je fais des vœux pour ton bonheur [*Darby:* je rechercherai ton bien] » (Psaume 122).

Questions à étudier

§ 1. Indiquez pour quelle raison Moïse, envoyé en Egypte, fut accompagné d'Aaron, et pourquoi celui-ci et ses fils adoptèrent le sacerdoce.

§ 2—5. Montrez, en vous référant à des faits historiques, comment, quand et pourquoi la tribu de Lévi est devenue une tribu officielle.

§ 6—8. Expliquez dans quelles conditions s'est passée la scène rapportée dans Exode 32:26, et quel était le but de l'ordre qui fut alors donné.

§ 9—12. Quels sont les faits qui montrent que les Lévites furent expressément choisis pour le service de Jéhovah? Comment se fit-il que ce service leur fut confié, alors que Dieu s'était consacré en Egypte tous les premiers-nés des tribus d'Israël, comme les favorisés d'Israël?

§ 13, 14. Montrez le sens prophétique des rapports des prêtres avec les autres membres de la tribu de Lévi et des privilèges qui leur étaient accordés pour le service de Dieu. Expliquez ce fait que les Lévites, au jour de l'expiation, n'avaient point accès au lieu très saint.

§ 15, 16. Indiquez, en vous référant aux Ecritures et aux faits, si les non-prêtres, parmi les Lévites, pouvaient symboliser une classe moins fidèle engendrée par l'esprit divin.

§ 17. Que signifie symboliquement ce fait que la tribu de Lévi se composait de prêtres, sous-prêtres et non-prêtres servant tous le Seigneur conformément à ses commandements? Mentionnez le privilège essentiel et la responsabilité capitale de tous ceux qui appartiennent à la tribu antitypique de Lévi.

§ 18—20. Quelle puissante confirmation trouve-t-on, à ce point de vue, dans la loi de Dieu concernant l'institution des villes de refuge? De quelle importance sont ici les textes bibliques sur les « Néthiniens », sur Koré, et sur la tribu des Kehathites?

§ 21—26. Expliquez Ezéchiel 44: 10, 15, 16. Quand et par qui la prophétie divine peut-elle être comprise, ainsi que cela est clairement vu maintenant? Montrez ensuite, comme l'exposent certains autres textes des Ecritures, que les prêtres aussi bien que les non-prêtres doivent 'porter la peine de certaines iniquités'. Comparez ces textes prophétiques à Malachie 3: 2, 3; Matthieu 24: 45—47; Esaïe 12: 1—3, et indiquez comment ils s'accomplissent.

§ 27, 28. Montrez, en vous référant aux textes des Ecritures, s'il existe quelque raison de faire miroiter aux hommes une espérance d'une place subordonnée dans le ciel, qui pourrait être occupée par des créatures fidèles seulement en partie. Quel est le but que poursuit Dieu en justifiant les hommes et en les engendrant comme ses fils spirituels? Qu'en résulte-t-il de cette supposition que Dieu prépare une consolation dans le ciel à une partie de ces personnes?

§ 29. Qui eut accès a) au parvis du tabernacle, et b) au parvis extérieur du temple qu'Ezéchiel aperçut dans sa vision? Faites une application de ces faits prophétiques.

§ 30—33. En quoi consistait l'offrande agitée de côté et d'autre? Quand, comment et pour quelle raison était présentée cette offrande? Comparez-la aux deux boucs qu'Aaron, pour le service du tabernacle, présenta à l'Eternel, le jour de l'expiation. Indiquez comment se réalisent ces deux tableaux prophétiques.

§ 34, 35. Qu'exige l'Ecriture de toutes les créatures engendrées par l'esprit de Dieu et approuvées par lui? Quelle est l'attitude que doivent observer ceux qui sont admis dans la maison du Très-Haut? Quelles dispositions Jéhovah a-t-il prises pour que la tâche confiée aux personnes qui lui sont dévouées soit accomplie par elles, conformément à ses commandements? Faut-il attribuer quelqu'importance aux postes occupés dans l'organisation divine? Qu'est-ce qui est essentiel et pourquoi? Quel s'avère être le but du Psaume 122?

(W. T. du 1er Juin 1936.)

Le conflit final

LE CONFLIT FINAL dans les Saintes Ecritures est appelé « le combat du grand jour du Dieu tout-puissant » (Apoc. 16:14). Michée, le prophète, eut une vision du grand et terrible jour de Dieu, et il prophétisa pour le bien des gens vivant actuellement sur la terre, comme suit: « La parole de l'Eternel [Jéhovah] qui vint à Michée, le Morashtite, aux jours de Jotham, d'Achaz, d'Ezéchias, rois de Juda, laquelle il vit au sujet de Samarie et de Jérusalem. Ecoutez, vous, tous les peuples; sois attentive, terre, et tout ce qui est en toi; et que le Seigneur, l'Eternel, soit témoin contre vous, le Seigneur, du palais de sa sainteté [autre version: son saint temple]! Car voici, l'Eternel sort de son lieu, et descendra, et marchera sur les lieux hauts de la terre; et les montagnes se fondront sous lui, et les vallées s'entr'ouvriront, comme la cire devant le feu, comme des eaux versées sur une pente » (Michée 1: 1-4; *Darby*).

Le prophète eut un aperçu de ce jour; et il parle du Seigneur Jésus-Christ, l'actif agent de Jéhovah, le sacrificateur du Très-Haut, le feld-maréchal venant pour faire la guerre à l'organisation de Satan, en ces mots: « Qui est celui qui vient d'Edom [l'organisation ennemie], de Botsra [la capitale de cette organisation], en vêtements rouges, en habits éclatants, et se redressant avec fierté dans la plénitude de sa force?" (Es. 63: 1; *Segond*). « C'est moi, qui parle en justice, — puissant pour sauver. Pourquoi y a-t-il du rouge à tes vêtements, et tes habits sont-ils comme celui qui foule dans la cuve »? (Es. 63: 2; *Darby*).

Et voici la réponse au prophète: « Car le jour de la vengeance est dans mon cœur, et l'année en laquelle je dois racheter les miens est venue » (Esaïe 63: 4; *Ostervald*).

Soudain jaillit une grande flamme de lumière et de feu de la main droite de la petite cohorte, le « reste », qui chante les louanges du Créateur et qui a pris position du côté de Jéhovah comme son témoin, ayant à ses côtés les gens de bonne volonté. Les trompettes font retentir leurs airs guerriers; le tonnerre gronde, les montagnes s'agitent et tremblent, et de l'habitation de Sion, qui est l'organisation de Jéhovah, une voix se fait entendre. C'est le Dieu des cieux entrant en lutte. Le grand et sanglant jour de l'Eternel est arrivé! Si terrible fut la vision pour l'ancien prophète Habakuk et si grand fut l'effet qu'elle produisit sur lui, qu'il s'écria: « O Eternel, j'ai entendu ce que tu as déclaré, [et] j'ai eu peur. Eternel, ravive ton œuvre au milieu des années; au milieu des années, fais-la connaître. Dans la colère souviens-toi de la miséricorde » (ch. 3: 2; *Darby*).

Comme le dit le prophète, le puissant guerrier s'arrêta et les pieds sur les nuages de feu, « il se tint là et mesura la terre » (*Darby*). Il examinait l'armée de l'ennemi, les nations de la terre assemblées contre le Tout-Puissant. Le prophète dit ensuite: « Je vis les tentes de Cushan dans l'affliction; les tentures du pays de Madian tremblèrent » (Hab. 3: 6, 7; *Darby*). « Cushan » signifie noircis par le péché, oppresseurs méchants du peuple de Dieu; tandis que « Madian » veut dire bruyant, contentieux, querelleur, générateur d'opposition, belliqueux. Ce dernier terme dépeint bien les chefs des systèmes ecclésiastiques, les faux prophètes qui ont blasphémé le nom du Seigneur, qui ont suscité des luttes contre les fidèles témoins de Dieu et ont persécuté ceux qui proclament la vérité. Ils tremblent, maintenant, à la vue de l'Eternel, et, comme le prophète Joël (2: 6) l'exprime: « Tous les visages ... en deviendront noirs » (*Ostervald*). Les nations assemblées voient s'approcher la grandeur et la majesté du Très-Haut, et leurs visages pâlissent pendant qu'ils tremblent de frayeur.

Alors le puissant commandant de l'armée divine dégaîne son épée et il se sert de ses instruments destructifs. Le prophète (Hab. 3: 5; *Darby*) dit à ce sujet: « La peste marchait devant lui, et une flamme ardente sortait sous ses pas. » Aux approches de ces fléaux, 'les bergers et les principaux de leurs troupeaux' sentent leurs genoux s'entrechoquer de terreur; et, ne pouvant engager la lutte contre un ennemi, dans leur frayeur aveugle, ils se mettent à se battre les uns contre les autres.

Surgit le héros conquérant, la Parole de Dieu qui, pendant des siècles, a attendu cette heure vraiment bénie (Hébreux 10: 12, 13). Décrit symboliquement, « ses yeux étaient comme une flamme de feu; sur sa tête étaient plusieurs diadèmes; ... et il était revêtu d'un vêtement teint de sang » (Apocalypse 19: 12, 13). Mais son vêtement est glorieux, bien que recouvert de sang. Il foule au pressoir; il écrase la méchante « vigne de la terre » (Apocalypse 14: 18-20). A son approche, les montagnes tremblent, le grand abîme fait entendre sa terrible voix et soulève ses mains jusqu'au ciel. Le soleil et la lune s'arrêtent sur leurs orbites et toutes les étoiles des hauteurs célestes crient: VICTOIRE! Justement indigné et courroucé, le conquérant marche d'un bout à l'autre de la planète pour fouler les nations qui ont diffamé le saint nom de Jéhovah. Il les sépare; les royaumes sont dispersés et les hauts lieux sont abaissés. Les saints, ou le « reste » terrestre de Dieu, ne s'engagent pas dans le conflit même. C'est la bataille du Tout-Puissant; elle est menée par son Fils bien-aimé, le sacrificateur que Melchisédec, le prêtre et le roi de l'ancienne ville de Salem, typifiait. Il y a longtemps que le prophète de l'Eternel écrivit à ce sujet: « Le Seigneur [Jéhovah] à ta droite, briseras les rois au jour de sa colère. Il jugera parmi les nations, il remplira [tout] de corps morts, il brisera le chef d'un grand pays [sur un grand pays], [il brise des têtes sur toute l'étendue du pays; *Segond*] » (Ps. 110: 5, 6; *Darby*). Il lutte aussi pour le salut du peuple, afin de le délivrer de l'oppresseur; et il combat pour les oints de Dieu, pour les justifier de leur témoignage fidèle envers le nom du Très-Haut.

Le système gouvernemental pervers, désigné par le titre de « bête », et composé des profiteurs, des politiciens et du clergé, est capturé. Et le méchant système impérial, connu dans les Ecritures comme le « faux prophète », est aussi capturé; tous deux sont jetés dans les flammes ardentes de la destruction éternelle (Apocalypse 19: 20). Ces combinaisons échafaudées tombent, pour ne plus jamais se relever. Puis le Seigneur saisit l'ennemi lui-même, « le dragon, le serpent ancien, le diable et Satan », le lie et le jette dans l'abîme, afin qu'il ne séduise plus les nations (Apocalypse 20: 2, 3).

Ainsi l'empire du Malin est balayé de la terre et jeté dans l'oubli. Le nom de Jéhovah est justifié. Mais toutes les expressions humaines pour décrire ce grand et terrible jour du Seigneur sont insuffisantes. Lisons ce que Dieu fit rapporter il y a longtemps par son saint prophète, afin de montrer sa marche majestueuse et triomphale contre la forteresse de Satan et de son organisation.

« Prière de Habakuk, le prophète. Sur Shiguionoth. O Eternel, j'ai entendu ce que tu as déclaré, [et] j'ai eu peur. Eternel, ravive ton œuvre au milieu des années; au milieu des années, fais-la connaître. Dans la colère souviens-toi de la miséricorde! Dieu vint de Théman, et le Saint, de la montagne de Paran. Sélah. Sa magnificence couvre les cieux, et sa louange remplit la terre; et sa splendeur était comme la lumière: des rayons [litt.: cornes; peut-être: des éclairs] lui jaillissaient de la main; et là se cachait sa force. La peste marchait devant lui, et une flamme ardente sortait sous ses pas. Il se tint là et mesura [ou: fit trembler] la terre, il regarda et mit en déroute les nations; et les montagnes antiques furent brisées en éclats, les collines éternelles s'affaissèrent. Ses voies sont éternelles.

Je vis les tentes de Cushan dans l'affliction; les tentures du pays de Madian tremblèrent. Est-ce contre les rivières que s'irrita l'Eternel? ou contre les rivières que fut ta colère? contre la mer, ta fureur, que tu fusses monté sur tes chevaux, [sur] tes chars de salut? Ton arc était mis à nu, ... les verges [de jugement] jurées par [ta] parole. Sélah. Tu fendis

la terre par des rivières. Les montagnes te virent, elles tremblèrent; des torrents d'eau passèrent, l'abîme fit retentir sa voix; il leva ses mains en haut. Le soleil, la lune, s'arrêtèrent dans leur demeure à la lumière de tes flèches qui volaient, à la splendeur de l'éclair de ta lance. Tu parcourus le pays avec indignation, tu foulas les nations avec colère.

Tu sortis pour le salut de ton peuple, pour le salut de ton oint; tu brisas le faîte [litt.: la tête] de la maison du méchant, mettant à nu les fondements jusqu'au cou. Sélah. Tu transperças de ses propres traits la tête de ses chefs [selon d'autres: les chefs de ses hordes]: ils arrivaient comme un tourbillon pour me disperser, leur joie était comme de dévorer l'affligé en secret. Tu traversas la mer avec tes chevaux, l'amas de grandes eaux. J'entendis, et mes entrailles [hébr.: mon ventre] tremblèrent; à la voix [que j'ouïs] mes lèvres frémirent, la pourriture entra dans mes os, et je tremblai sous moi-même, pour que j'eusse du repos au jour de la détresse, quand montera contre le peuple celui qui l'assaillira [ou: quand il montera contre le peuple qui nous assaillira] » (Habakuk 3: 1-16; *Darby*).

Dans ce grand combat aucun chrétien ne portera un seul coup. La seule raison en est que Jéhovah a effectivement déclaré: « Car ce combat n'est pas le vôtre, mais celui de Dieu. » Ensuite Jéhovah ajoute: « Et j'ai mis mes paroles dans ta bouche, et je t'ai couvert de l'ombre de ma main, pour établir [litt.: planter] les cieux, et pour fonder la terre, et pour dire à Sion: Tu es mon peuple! » (Esaïe 51: 16; *Darby*). La main du Seigneur couvre ses petits; ceux qui se confient implicitement en lui et se montreront fidèles à son égard sont exempts de tout mal et continueront à chanter ses louanges jusqu'à la fin.

Une description de ce conflit final est encore faite dans l'Apocalypse, où il est question d'une « guerre entre la bête et l'agneau », dans laquelle ce dernier, Christ Jésus, est victorieux, parce qu'il mène la lutte au côté de Jéhovah. Puis les Saintes Ecritures nous disent: « Ils [les rois de la terre] combattront contre l'agneau, et l'agneau les vaincra, parce qu'il est le Seigneur des seigneurs et le Roi des rois, et les appelés, les élus et les fidèles qui sont avec lui les vaincront aussi » (Apocalypse 17: 14).

Que nul ne se méprenne en pensant que la bataille d'Harmaguédon est une simple lutte entre les hommes ou n'est qu'une image. Les Ecritures établissent clairement sa réalité. C'est la bataille du Dieu tout-puissant, par laquelle il débarrassera la terre du système pervers dont Satan se servit pour aveugler les peuples pendant tous les siècles écoulés. Le diable a déjà été expulsé du ciel et précipité sur la terre; en ce moment il déploie une activité désespérée pour ruiner les témoins de l'Eternel et pour aveugler toutes les autres personnes et les détourner du Très-Haut. Mais, avec la fin d'Harmaguédon, lorsque ses organisations seront complètement détruites et quand il sera dans la contrainte, s'effectuera l'accomplissement de la parole prophétique, écrite il y a longtemps à son sujet: « Ta magnificence est descendue dans le séjour des morts, avec le son de tes luths; sous toi est une couche de vers, et les vers sont ta couverture. Te voilà tombé du ciel, astre brillant [*Darby:* Lucifer], fils de l'aurore! Tu es abattu à terre, toi, le vainqueur des nations » (Esaïe 14: 11, 12).

Une autre illustration d'Harmaguédon se trouve dans la bataille de Gédéon contre les multitudes de Madian. Les Madianites étaient les ennemis du peuple de Dieu, les Israélites. Un grand nombre d'entre eux campaient dans la vallée. Gédéon, type de Christ Jésus, reçu le commandement de les mettre en fuite. Ce que ses disciples firent indique bien le rôle du chrétien dans le formidable conflit final (Juges 7 et 8).

Lorsque vint le moment de passer aux actes, Gédéon n'avait que trois cents hommes. Il les partagea en trois compagnies et remit à chaque homme une trompette et un flambeau dans une cruche vide. Il avait ordonné à ces groupes de cerner de trois côtés le camp des Madianites et de surveiller Gédéon pour l'imiter; aussitôt que Gédéon en donnerait l'ordre, chaque homme devrait sonner de la trompette, briser la cruche qu'il tenait dans ses mains, puis élever le flambeau et crier: « L'épée de l'Eternel et de Gédéon! » Quand cela s'accomplit, les Madianites dans leur frayeur, se jetèrent les uns sur les autres, s'entre-tuèrent et leur armée périt (Juges 7: 16-20). De même, les Ecritures enseignent que, dans ces derniers jours du règne de la méchanceté, et au moment de l'établissement du Royaume de Dieu, c'est le devoir et le privilège de ceux qui sont réellement consacrés au Tout-Puissant, d'élever le flambeau de la vérité divine et de chanter les louanges de Jéhovah, proclamant qu'il est Dieu et que Jésus-Christ est le Roi des rois.

(W. T. du 1er Juin 1936.)

Textes et commentaires

1er Août

« Ne méprisez pas les prophéties » (1 Thessal. 5: 20).

Si le peuple de Dieu n'avait pas besoin de comprendre les prophéties, celles-ci n'auraient pas été écrites dans la Bible. Or, ce fait démontre définitivement que le « reste » doit s'efforcer d'en acquérir la connaissance, car après la destruction de l'organisation de Satan, et après le commencement du règne illimité du Royaume de la justice, il n'y aura plus aucune occasion d'en chercher la compréhension. S'il plaît maintenant à Dieu de continuer à montrer à ses témoins qu'ils suivent la bonne voie, et ce par la révélation des prophéties qu'il fit écrire jadis, ils accueilleront cette instruction avec beaucoup de joie et de gratitude. Si nous constatons qu'un prophète confirme l'autre, nous pouvons être assurés que ces témoignages confirmés sont indispensables au bien-être du peuple de Dieu. T 8/1/35.

2 Août

« Ton arc fut entièrement épuisé de ses flèches, selon le serment que tu avais fait aux tribus d'Israël, et selon ta parole. (Sélah.) Tu fendis la terre en fleuves » (Habacuc 3: 9; Ostervald).

Depuis de nombreux siècles Jéhovah a tenu caché son équipement de guerre et il a donné une occasion

complète à Satan de justifier ses provocations présomptueuses. Mais à Harmaguédon tout changera et les forces de combat de Jéhovah seront entièrement révélées. Là il mettra complètement à nu son « arc »; il le fera vibrer et couvrira d'une pluie de flèches les hordes de l'ennemi. Christ Jésus est l'arc de guerre de Jéhovah et il jettera ses forces de combat irrésistibles sur l'ennemi et fera des ravages parmi les forces de combat de l'ennemi. Jéhvoah donne à son fidèle « reste » pleine assurance en lui révélant la signification des prophéties écrites il y a longtemps; il le fait pour le fortifier. Il a donné sa parole il y a très longtemps et il l'a scellée de son serment; il donne ainsi une double assurance à ceux qui croient en sa parole et s'y fient. T 9/15/35.

3 Août

« Vous avez soutenu un grand combat au milieu des souffrances, d'une part, exposés comme en spectacle aux opprobres et aux tribulations, et de l'autre vous associant à ceux dont la position était la même » (Hébreux 10: 32, 33).

Les uns subissent tel traitement infâme, d'autres tel autre, mais tous souffrent à cause de leur union en Christ et à cause de leur fidélité envers Dieu et Christ. La question à laquelle il faut maintenant répondre sincèrement est la suivante: Suis-je consacré, suis-je entièrement dévoué à Jéhovah et à Christ Jésus; ai-je la preuve que je suis un enfant de Dieu, et est-ce que je remplis fidèlement la mission que Jéhovah m'a confiée? Si oui, j'aurai sans doute ma part de souffrance, directement ou indirectement. De la manière directe je la ressentirai plus vivement. De la manière indirecte, par contre, je souffrirai en raison de ma relation avec ceux qui subissent des souffrances physiques plus grandes pour l'amour de la justice. De tous ceux qui se trouvent dans cette situation est exigée la fidélité envers Dieu et son Royaume. T 9/1/35.

4 Août

« Il fut transfiguré devant eux ... Elie et Moïse leur apparurent, s'entretenant avec Jésus » (Marc 9: 2, 4).

Elie accomplit une certaine œuvre prophétique par laquelle Christ Jésus et l'œuvre qu'il doit accomplir étaient préfigurés; et cette œuvre était une préparation à la venue du Seigneur dans le temple de Dieu. Elle se rapportait notamment au rétablissement des grandes et importantes vérités concernant le Royaume de Dieu, vérités qui avaient été transmises aux Israélites et aux apôtres, après la venue de Jésus, mais qui avaient été perdues de vue et qui demeurèrent cachées après la mort des apôtres, jusqu'à ce que le Seigneur Jésus, peu avant sa venue dans le temple, tournât son attention vers les choses concernant la terre. L'œuvre prophétique accomplie par Elie fut accomplie en petit par Jean-Baptiste, le prédécesseur de Jésus, qui annonça sa première venue. L'œuvre préfigurée par Elie a trouvé un accomplissement définitif en grand, dans l'œuvre réalisée par le Seigneur Jésus, avant le temps de sa venue dans le temple. T 10/15/35.

5 Août

« ... Et mes genoux chancellent: En silence je dois attendre le jour de la détresse, le jour où l'oppresseur marchera contre le peuple » (Hab. 3: 16).

On n'entendra aucun des membres du « reste » dire qu'il voudrait mourir avant Harmaguédon et monter au ciel. Leur désir est de vivre et de contempler comment Jéhovah, en vue de réhabiliter son saint nom, exécute son jugement contre l'ennemi, quelque terrible que puisse être ce spectacle. C'est la bataille de Jéhovah, et le « reste » sait que Dieu est juste. Les oints reposent dans la foi et « poussent des cris de joie sur leur couche ». (Ps. 149: 5). Tandis que le « reste » frémit en présence des choses qui doivent venir sur les peuples de la terre, il sait néanmoins que sa sécurité repose dans la puissance divine, et c'est dans ce sentiment que reposent les fidèles. Habakuk trembla à cause de la terrible dévastation qui viendra sur le peuple; « quand celui qui doit entrer avec ses troupes, marchera contre le peuple » (marge de la version anglaise de *Rotherham*). Cela signifie évidemment que le jour où Gog commence son attaque, Jéhovah tombera sur les forces de combat de Gog et les mettra en miettes. T 10/1/35.

6 Août

« Une foule nombreuse de gens venus à la fête ayant entendu dire que Jésus se rendait à Jérusalem, prirent des branches de palmiers, et allèrent au devant de lui, en criant: Hosanna! » (Jean 12: 12, 13).

Quand Jésus fit son entrée à Jérusalem, monté sur un âne, et s'offrit comme Roi, la « pierre angulaire » fut posée en petit, et ce fait préfigurait la pose, en grand, de la pierre angulaire, lors de l'apparition de Christ dans le temple, comme Roi. La « grande foule » qui, lors de la rentrée de Jésus à Jérusalem, étendit ses vêtements sur le chemin et agita ses branches de palmiers, ne se composait pas alors de disciples de Jésus-Christ. Pareillement, lors de l'accession au trône de Jésus-Christ, la « grande foule » (Apoc. 7: 9) n'avait pas été reconnue, et elle ne se compose pas de disciples de Christ Jésus. Ce n'est que depuis qu'il s'est présenté comme Roi et qu'il s'est assis sur le trône pour juger, que ceux de la « grande multitude », tenant des « palmes à la main », sont aperçus. Ils agitent leurs palmes pour montrer qu'ils sont en accord sincère avec le Roi. T 11/1/35.

7 Août

« Il les délivra de leurs angoisses. Car il a brisé les portes d'airain, il a rompu les verrous de fer » (Psaume 107: 13, 16).

Dieu ne les délivra pas de leur détresse en les admettant au ciel, mais en mettant fin à la guerre mondiale; il ouvrit aux fidèles la voie leur permettant de continuer leur service. L'organisation de Satan est appelée « Babylone ». C'est là que la classe du serviteur fidèle fut entravée et tenue en captivité. En 1919 Dieu commença à délivrer ces fidèles, à leur donner la lumière et à les faire participer à son service, ce qu'ils firent avec joie. Jéhovah fit cela à l'aide de son « serviteur élu », préfiguré par Cyrus (Es. 45: 1–4). Cela ne signifie pas que Dieu aurait effectivement

rompu les portes et les verrous de fer d'une prison réelle; il faut plutôt entendre par là que l'organisation de Babylone tint en captivité son peuple élu, et que la classe du serviteur, dans son ensemble, était entravée comme une prisonnière; c'est alors que Jéhovah exerça sa puissance en sa faveur, la délivra et lui ouvrit à nouveau la voie lui permettant de le servir. T 12/1/35.

8 Août

« Je t'ai exaucé dans le temps favorable, et je t'ai aidé dans le jour du salut » (Esaïe 49: 8; Ostervald).

Le « jour du salut », appliqué à Christ Jésus, allait de l'an 29 à l'an 33 après Christ (Ps. 116: 13). En ce qui concerne l'Eglise primitive choisie aux jours des apôtres pour le nom de Jéhovah, nous lisons: « Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour du salut » (2 Corinth. 6: 2). Pour ce qui est du « reste », son salut est au « jour de l'Eternel ». Le mot « salut » se rapporte à la délivrance et aux délivrés, tels que le « reste ». Ceux qui sont décrits ici sont « les pieds de celui ... qui publie le salut » (Es. 52: 7). Ils sont revêtus des « vêtements du salut» (Es. 61: 10). Ce sont ceux dont il est dit: « Dans leur détresse, ils crièrent à l'Eternel, et il les délivra de leurs angoisses » (Ps. 107: 13, 14). Ils disent au Très-Haut: « O Eternel, accorde le salut! O Eternel, donne la prospérité! » (Ps. 118: 25). « L'Eternel sauvera d'abord les tentes de Juda » (Zach. 12: 7). T 12/15/35.

9 Août

« Revêts tes habits de fête, Jérusalem, ville sainte! Car il n'entrera plus chez toi ni incirconcis, ni impur » (Esaïe 52: 1).

Cette prédiction de Dieu s'applique après la venue du Seigneur Jésus dans le temple, après la libération des captifs qui forment la classe du « serviteur fidèle et prudent », après la purification complète du sanctuaire. Jéhovah possède une orgainsation capitale, appelée « ville sainte », la « nouvelle Jérusalem ». Tous ceux qui demeurent dans son organisation bénie doivent être des « vierges », quand ils sont présentés au Seigneur Jésus, l'époux et le chef de sa sainte organisation. « Je vous ai fiancés à un seul époux, pour vous présenter à Christ comme une vierge pure » (2 Cor. 11: 2). Toute l'organisation est représentée symboliquement comme « la ville sainte, la nouvelle Jérusalem [qui descend du ciel, d'auprès de Dieu], préparée comme une épouse qui s'est parée pour son époux ». Seuls ceux qui vaincront seront dans cette ville. T 1/15/36.

10 Août

« Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation; ils ont lavé leurs robes, et ils les ont blanchies dans le sang de l'agneau » (Apoc. 7: 14).

Les « robes » indiquent évidemment leur confession publique par laquelle ils se font connaître comme ayant foi en le sang de Christ Jésus, comme prix de rachat de l'humanité, et par laquelle ils montrent qu'ils ont pris ouvertement position pour Jéhovah. La « grande multitude » fait elle-même sa lessive; cela veut dire que ses membres se détachent, par leur façon d'agir, de l'organisation impure de Satan et qu'ils se mettent ouvertement du côté de Jéhovah; ils agissent ainsi en confessant publiquement leur dévouement envers Dieu. « C'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut » (Rom. 10: 10). Après qu'ils ont reconnu le fait, que le nom de Jéhovah doit être réhabilité, et que c'est là la question importante, ils confessent non seulement qu'ils se trouvent du côté de Jéhovah, mais aident aussi la famille du temple à porter le témoignage pour la gloire du nom de Jéhovah. T 11/15/35.

11 Août

« L'ange de l'Eternel lui répondit: Pourquoi me demandes-tu mon nom? Il est merveilleux [anglais: secret] (Juges 13: 18).

Manoach, animé d'une bonne intention, s'enquit du nom du messager. L'ange fit preuve d'une obéissance absolue à l'égard de l'Eternel, en refusant de révéler son nom. Il ne voulait pas faire une denrée négociable de la mission à lui confiée, ni de la puissance de Dieu agissant par son intermédiaire. Son nom n'avait aucune importance. Jésus, pareillement, donna toute la reconnaissance, tout l'honneur et toute la gloire à son Père. Il avait été envoyé pour parler au nom de son Père et pour réhabiliter ce nom. Il refusa de s'écarter de ce but expressément établi, « s'humilia lui-même » et fut entièrement soumis à la volonté de son Père. On peut donc clairement voir par là que quiconque désire plaire au Seigneur, doit marcher en toute humilité devant lui, ne réclamer aucun mérite pour une œuvre quelconque, mais reporter tout l'honneur sur Jéhovah. T 2/1/36.

12 Août

« Et pour toi, à cause de ton alliance scellée par le sang, je retirerai les captifs de la fosse où il n'y a pas d'eau » (Zacharie 9: 11).

Pendant la guerre mondiale l'organisation de Satan jeta le peuple de Dieu en prison; cela signifie que les fidèles de Dieu étaient privés de leur liberté directement ou indirectement, ou qu'ils étaient soumis à l'organisation officielle de Satan. Cette organisation était, alors comme aujourd'hui encore, totalement dépourvue d'eaux vivifiantes de la vérité. « Ils ont voulu anéantir ma vie dans une fosse, et ils ont jeté des pierres sur moi. Les eaux ont inondé ma tête », mais n'envahirent pas la fosse. (Lam. 3: 53, 54). Puis « l'Eternel délivre les captifs. » Pourquoi? « Afin qu'ils publient dans Sion le nom de l'Eternel, et ses louanges dans Jérusalem, quand tous les peuples s'assembleront, et tous les royaumes, pour servir l'Eternel » (Ps. 102: 22, 23). Cela indique certainement l'époque où le Seigneur apparaît dans le temple, et quand toutes les nations sont assemblées devant lui. T 1/1/35.

13 Août

« L'esprit de l'Eternel le saisit, et il descendit à Askalon. Il y tua trente hommes » (Juges 14: 19).

Dieu avait fait descendre son esprit sur les fidèles disciples de Christ Jésus, qui accomplirent son service pendant la période d'Elie et poursuivirent courageuse-

ment l'accomplissement de leur mission. Le zèle et le dévouement de ces fidèles durant cette période causa souvent des ennuis et des embarras aux Philistins modernes, et c'est précisément dans ce but que Jéhovah se servit de ses fidèles. La vengeance de Dieu, exercée par Samson contre les Philistins, préfigurait l'exécution de sa vengeance contre les Philistins actuels, conjurés en vue de nuire aux fidèles disciples de Christ Jésus, lesquels continuent de publier la présence du Seigneur et la proximité de son Royaume. Puisque Samson fut aidé par Dieu, ne faut-il pas conclure qu'il représentait un peuple aux sentiments purs, auquel Dieu accorde l'assistance de sa grâce? T 2/15/36.

14 Août

« L'olivier leur répondit: Renoncerai-je à mon huile, qui m'assure les hommages de Dieu et des hommes, pour aller planer sur les arbres? » (Juges 9:9).

« L'homme Christ Jésus » participe effectivement à la gloire et à la magnificence (Psaume 8:5, 6), et les témoins de Jéhovah la publient. Ils honorent le Père et le Fils. Alors qu'ils n'honorent aucun homme sur la terre, les témoins de Jéhovah observent néanmoins les commandements de Jéhovah qui leur prescrivent d'honorer le Fils comme ils honorent le Père (Jean 5:23). Le « reste » honore constamment Jéhovah et Christ Jésus, son Fils bien-aimé, en proclamant que le Royaume de Dieu, sous la domination de Christ, son Roi, constitue l'unique espérance pour l'humanité et réhabilitera entièrement le nom de Jéhovah. Ainsi s'est accomplie la parabole prophétique des arbres en ce qui concerne le refus du « reste » de renoncer à sa 'graisse [à l'huile] par laquelle on honore Dieu et l'homme'. Les membres refusent d'accepter une charge de l'organisation de Satan. T 7/1/35.

15 Août

« Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu » (Matth. 5:8).

Avoir un cœur pur ne signifie pas seulement être rempli de bonnes intentions, mais cela signifie agir, non pas par égoïsme, mais pour accomplir la volonté de Dieu. On est un serviteur de Dieu quand on le sert de façon désintéressée (Rom. 6:16). Les serviteurs de Dieu ont été généralement mal jugés par la plupart des hommes, car ceux-ci ne considèrent que les choses réellement apparentes. Mais Dieu, par contre, connaît le cœur ou le mobile de ses serviteurs et il les juge comme il convient. Les commentateurs de la Bible ont sévèrement critiqué Samson. Ce dernier était un serviteur de Dieu, et nul n'est autorisé à juger son serviteur. Dieu affermit Samson pour qu'il pût accomplir sa volonté, et il a fait écrire qu'il l'approuvait. T 3/1/36.

16 Août

« Chaque fois qu'il passera, il vous saisira; car il passera tous les matins, le jour et la nuit, et son bruit seul donnera l'épouvante » (Esaïe 28:19).

Depuis que ce message de la vengeance de Dieu est lancé contre l'organisation hypocrite, il constitue pour elle une dure offense. Il dévoile son abri qui est une montagne de mensonges. « Le lit sera trop court pour s'y étendre, et la couverture trop étroite pour s'en envelopper » (vers. 20). Le lit que la Hiérarchie s'est préparé pour elle-même et la couverture de mensonges sous laquelle elle espère cacher son œuvre néfaste ne sauraient servir au but qu'elle se propose. Son refuge sera entièrement détruit. Jusqu'à présent l'organisation catholique romaine a eu raison de tous ses agresseurs; mais voici que Dieu même va maintenant intervenir et ce sera l'anéantissement total de toutes les parties de cette organisation. T 4/1/36.

17 Août

« Le rasoir n'a point passé sur ma tête, parce que je suis consacré à Dieu dès le ventre de ma mère. Si j'étais rasé, ma force m'abandonnerait, je deviendrais faible, et je serais comme tout autre homme » (Juges 16:17).

Cela signifie qu'il était consacré avant même qu'il pût prendre lui-même cette décision. Dieu avait décidé d'avance que Samson devait être un naziréen, et ce dans le but manifeste de lui faire jouer son rôle dans le grand drame prophétique. Pour être un consacré, il ne fallait pas se laisser raser la tête. Ni Jéhovah ni son « épouse », c'est-à-dire son organisation, n'auraient pu libérer Samson de son obligation de remplir les prescriptions du vœu de naziréat, car Dieu n'infirme pas sa loi. Il en va de même pour ceux que Samson représentait dans l'image prophétique; lorsqu'on est devenu un enfant de Dieu par son épouse ou son organisation et qu'on s'est complètement consacré à lui, il faut le rester toujours pour plaire sans cesse à Dieu. T 3/1/36.

18 Août

« Voici, je vais susciter les Chaldéens. Tout ce peuple vient pour se livrer au pillage; ses regards avides se portent en avant, et il assemble des prisonniers comme du sable » (Habakuk 1:6, 9).

Les Ecritures Saintes montrent que la bataille d'Harmaguédon sera une véritable destruction, c'est-à-dire la plus grande et la plus complète destruction de tous les temps. Les armées du Seigneur ne se tournent ni à droite ni à gauche, mais marchent droit devant elles pour détruire l'organisation de Satan (Ez. 1:12; 43:3). Les mots « des prisonniers comme du sable » se rapportent aux hordes de Gog qui constituent une grande armée (Ez. 38:3, 4, 9, 15). Celle-ci fut également préfigurée par les Madianites qui étaient répandus dans la vallée « comme une multitude de sauterelles, et leurs chameaux étaient innombrables comme le sable qui est sur le bord de la mer » (Juges 7:12; 6:5). Les prisonniers sont réunis en vue de leur destruction. Les hommes de bonne volonté n'ont pas besoin d'être faits prisonniers. Ils s'enfuient de leur plein gré dans l'organisation de Dieu, par obéissance aux ordres du Seigneur Jésus-Christ (Luc 21:20, 21). T 8/1/35.